

FICHE DE POSTE N°SEI-1

CHARGÉ(E) de MISSION AUTISME

CADRE GENERAL

Établissement	Rectorat Paris
Nature du poste	Chargé(e) de mission auprès du Conseiller technique École inclusive
Intitulé du poste	Chargé(e) de Mission Autisme auprès du Conseiller technique École inclusive
Qualification demandée	- Être titulaire du CAPPEI - DU autisme souhaité
Création du poste	Postes créés à la rentrée 2018 et à la rentrée 2021
Organisation du temps de travail	Ce poste n'étant pas devant élèves, les horaires sont ceux applicables aux personnels administratifs de la fonction publique
Lieux d'exercice	Service de l'École Inclusive (SEI) au Rectorat de Paris et ensemble de l'académie.
Autorité hiérarchique	Chef du Service de l'école inclusive

CONTEXTE DU POSTE

A la rentrée 2021, le Conseiller Technique École inclusive, responsable du Service de l'Ecole Inclusive de l'Académie de Paris, a pris sous son pilotage le suivi de la scolarisation des élèves avec TSA qui jusqu'alors était répartie entre ASH1, ASH2 et ASH3 en fonction des modalités de scolarisation des élèves. L'enjeu de cette transformation a été de permettre un suivi des parcours au plus près des besoins des élèves et de construire une offre plus cohérente de réponses.

Dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme 2018-2022, l'académie :

- est montée en charge dans la création de dispositifs de scolarisation des élèves avec TSA : 13 ULIS TSA, 5 UEMA, 4 UEEA notamment ;
- a agréé 13 associations spécialisées dans l'accompagnement des élèves avec TSA et engagé le recrutement d'AESH dédiés ;
- a continué de développer des partenariats innovants en matière de scolarisation des élèves avec TSA en lien avec la délégation interministérielle, l'ARS, les associations gestionnaires du médico-social et la ville de Paris ;
- a développé en 2022/2023 un laboratoire (LAB9A) de formation aux TSA.

MISSIONS :

- **Suivi des situations complexes d'élèves avec TSA scolarisés en milieu ordinaire.**
- **Suivi des parcours de scolarisation des élèves avec TSA au sein des dispositifs (UEMA, UEEA, ULIS, DAR) :**
 - assurer le suivi des cohortes par le biais des enquêtes de fin d'année et de rentrée scolaire ;
 - suivre les notifications d'orientation scolaire ;
 - suivre les listes d'attente pour indication (UEMA) ou affectation (UEEA) ;
 - assurer le travail de liaison avec la MDPH, les directeurs d'ESMS porteurs de dispositifs et les directeurs d'école ;
 - participer aux EPO.
- **Suivi des accompagnements d'élèves avec TSA liés à une association agréée par le rectorat de Paris :**
 - suivi des candidatures à un poste d'AESH (articulation présidents d'association / cellule de recrutement / BACA / PIAL) ;
 - participation aux entretiens de recrutement ;
 - points périodiques avec les présidents d'association ;
 - recherche conjointe d'intervention en cas de dysfonctionnement d'un accompagnement ;
 - élaboration et suivi des conventions.
- **Participation à la formation initiale des personnels de direction, des assistantes sociales, des infirmières, à la formation statutaire des directeurs d'école et à la formation continue des enseignants du 1^{er} degré comme du 2nd degré, notamment dans le cadre du LAB9A.**
- **Animation du groupe de travail académique TSA :**
 - acculturation sur les dispositifs de scolarisation, les partenaires de l'Éducation nationale dans l'accompagnement et la scolarisation des élèves avec TSA ;
 - identification des secteurs pour l'implantation de dispositifs ou le développement de la formation.
- **Réunions de régulation avec le professeur ressource TSA et l'enseignant spécialisé mis à la disposition du CRAIF.**
- **Aide et conseil auprès du Conseiller Technique Ecole inclusive :**
 - participer auprès du CT aux réunions avec l'ARS IDF dans le cadre du déploiement de l'offre médico-sociale sur le territoire parisien (TSA et tout type de handicap) ;
 - participer auprès du CT aux réunions de régulation des dispositifs Education nationale / médico-social avec la MDPH, l'ARS, ... ;
 - apporter au CT les éléments nécessaires pour lui permettre la prise de décisions ou la régulation des actions mises en œuvre dans le cadre du déploiement de la stratégie autisme pour l'académie.
- **Formation et sensibilisation :**
 - à partir des indicateurs (enquête 3-12, recensement des professeurs ressource, ...), identifier les besoins en formation des équipes en milieu ordinaire ;
 - identifier les ESMS renforts des PIAL, élaborer des conventions de partenariat ;
 - organiser et mener les formations, en lien avec les PR TSA, le CRAIF, les ESMS renforts des PIAL et les associations agréées.
- **Suivi des dispositifs partagés Education nationale / ESMS pour la scolarisation des élèves avec TSA :**
 - organiser et animer les temps de régulation des enseignants des dispositifs (UEEA, UEMA, ULIS école TSA) ;
 - participer aux formations mentionnées au cahier des charges UEMA et UEEA à destination des équipes du dispositif et des équipes des écoles porteuses.

PROFIL – COMPÉTENCES

Le candidat ou la candidate devra posséder :

- une connaissance fine du Service de l'école inclusive (ASH1, ASH2, ASH3),
- la connaissance de l'organisation du 1er degré (écoles, IEN...) et du 2nd degré (EPLE),
- la connaissance des principales caractéristiques des établissements sanitaires et médico-sociaux,
- la connaissance des enjeux et concepts de la loi de février 2005 et ses incidences sur la scolarisation des élèves en situation de handicap ;
- des connaissances sur les circulaires et instructions interministérielles qui régissent la scolarisation des élèves en situation de handicap et les procédures d'orientation,
- des connaissances concernant la stratégie autisme 2017-2022,
- des connaissances concernant le profil des élèves avec TSA, leurs besoins et les réponses qui peuvent être apportées.

Le candidat ou la candidate devra faire preuve de :

- capacités à travailler en équipe (*Service de l'École Inclusive*, IEN, chefs d'établissements, pilotes de PIAL, EAFC...),
- compétences pour travailler avec des partenaires hors Éducation nationale (MDPH, ARS, établissements médico-sociaux, associations...),
- capacités de gestion et d'animation de groupes,
- capacités à rendre compte du travail en cours,
- disponibilité,
- qualités relationnelles, de distanciation et de saisie des enjeux dans un contexte partenarial,
- qualités de déontologie et de discrétion professionnelle, de loyauté et de disponibilité,
- capacités à assurer des formations.

CONTACTS

Le Conseiller Technique École inclusive : conseiller.technique.ash@ac-paris.fr